



**Charte pour le climat
et l'énergie
des villes et communes**

Commune/Ville

Ville de Martigny

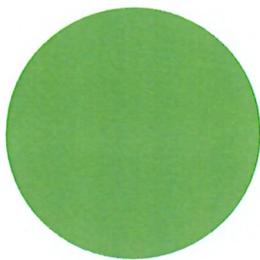
Au nom



Commune de Martigny
La Secrétairerie La Prévôtterie

Lieu... Martigny

Date... 26 avril 2022



Principes généraux

Nous reconnaissons...

...le changement climatique

comme l'un des principaux défis mondiaux de notre époque.

...les conclusions scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat GIEC

selon lequel le réchauffement global doit être limité à 1,5° C par rapport à l'époque préindustrielle.

...la nécessité

d'éliminer presque entièrement les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale d'ici 2050 au plus tard.

...la pénurie

des ressources énergétiques disponibles de manière durable.

...la responsabilité spéciale de la Suisse

en tant que pays dont les émissions de gaz à effet de serre par habitant sont élevées en comparaison internationale et en tant que pays disposant des connaissances nécessaires, d'une technique de pointe, d'experts qualifiés et des ressources financières pour progresser rapidement et avec détermination dans la lutte contre le réchauffement climatique.



Nous soutenons...

...les conventions internationales conclues à Paris en 2015,

dont l'objectif pour la Suisse a été ratifié en 2017 par l'Assemblée fédérale.

...l'objectif d'un niveau zéro d'émission nette d'ici 2050, objectif formulé par le Conseil fédéral en été 2019,

à savoir réduire à un niveau zéro les émissions des gaz à effet de serre de la Suisse d'ici 2050.

...les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération,

à savoir diminuer d'ici 2035 de plus de 40% la consommation d'énergie par rapport à 2000.

Nous visons...

...un approvisionnement énergétique renouvelable à 100%, sans émissions de gaz à effet de serre;

...une réduction à proche de zéro des émissions de gaz à effet de serre provenant de la mobilité, de l'alimentation et de la consommation, des services et des placements financiers;

...un mode de vie qui ne dépasse pas les capacités limites de la planète.

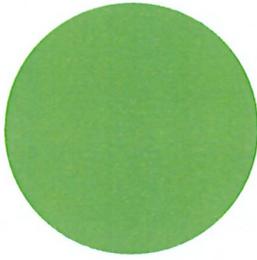
Nous voulons...

...avec notre engagement apporter notre contribution à l'atteinte des objectifs fixés, ce dans le cadre de la marge de manœuvre dont nous disposons dans nos villes et nos communes.

Nous agissons...

...autant que faire se peut selon les principes d'action formulés ci-dessous, et nous appelons notre population ainsi que les exploitations industrielles, agricoles et les entreprises de services à s'engager de leur côté pour ces principes d'action et à les mettre en œuvre dans le cadre de leurs activités.





Nos principaux objectifs

1 100% d'énergie renouvelable sans émissions de gaz à effet de serre

Il s'agit, pour l'ensemble de l'approvisionnement en énergie sur le territoire communal (énergie primaire, c.à.d. facteurs déterminants compris) avec l'électricité, le chauffage, le froid, la mobilité et l'énergie de processus, de passer d'ici 2050 au plus tard à des sources d'énergie renouvelables à 100% et ne générant aucun gaz à effet de serre. Jusqu'en 2035, ce pourcentage doit être de 50% environ.

Utiliser essentiellement des énergies renouvelables en 2030 déjà pour l'exploitation de l'administration publique, et ce, aussi bien pour la chaleur, le froid, la mobilité et l'électricité.

2 Utilisation efficiente de l'énergie

Réduire le plus efficacement possible l'énergie primaire utilisée, par exemple, selon le concept de la société à 2000 watts, à environ 3000 watts par habitant d'ici 2030 et à environ 2000 watts par habitant d'ici 2050, ce qui correspond à la tendance définie par les objectifs d'efficacité de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération et la loi nationale sur l'énergie.

3 Réduire par étapes les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation

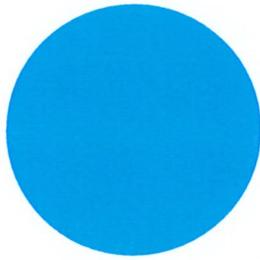
Réduire à proche de zéro les émissions de gaz à effet de serre restantes, par étapes et en collaboration avec les communes et les villes, et via des mesures concrètes: en font notamment partie les émissions grises en lien avec les chaînes de distribution des biens importés (p.ex. denrées alimentaires et appareils électriques), des services et des investissements financiers ainsi que les émissions de gaz à effet de serre non liées à des processus énergétiques, générées notamment par l'agriculture et la fabrication de matériaux de construction.

4 Monitoring: surveiller l'atteinte des objectifs

Pour les objectifs principaux 1 à 2, effectuer des contrôles quantitatifs systématiques de l'atteinte des objectifs, par exemple en se basant sur la méthode d'évaluation du «Concept de la Société à 2000 watts» et en étroite collaboration avec les villes et les communes.

Les émissions de gaz à effet de serre non liées à des processus énergétiques (objectif principal 3) doivent faire l'objet d'un monitoring quantitatif, pour autant que l'on dispose des données et des méthodes adéquates.





Nos principes d'action

Pour atteindre nos principaux objectifs d'ici 2050, nous oeuvrons dans la mesure de nos possibilités selon les principes d'action suivants:

- 1 Utiliser les sources d'énergie renouvelables **de manière durable et efficace tout en respectant le principe de sobriété**, c'est-à-dire une utilisation de l'énergie selon un degré raisonnable de contentement.
- 2 Prévoir une **production d'énergie renouvelable** dans tous les bâtiments appropriés.
- 3 Commencer dès maintenant à **planifier le réseau résiduel, la conversion, la mise à l'arrêt ou le démantèlement des infrastructures fossiles existantes** pour l'approvisionnement en chaleur et orienter de manière conséquente la planification énergétique sur les **systèmes de chauffage basés sur les énergies renouvelables**.
- 4 **Renoncer à toute nouvelle installation de chauffages à énergie fossile, et ne pas remplacer les anciens chauffages par des systèmes fonctionnant à l'énergie fossile**, sauf dans des cas exceptionnels où il ne serait pas possible de faire autrement.
- 5 **Exploiter le potentiel local** de chaleur renouvelable; coordonner les infrastructures énergétiques au niveau régional et interrégional.
- 6 **Prévoir des carburants et des combustibles alternatifs renouvelables** (comme le biogaz, les gaz synthétiques ou les carburants liquides) sur le long terme uniquement à des fins spécifiques – car ces derniers seront également disponibles dans une mesure limitée en 2050, notamment pour des processus industriels nécessitant des hautes températures, le stockage saisonnier d'électricité ou encore le transport aérien et maritime.
- 7 Recourir uniquement à de l'électricité produite à partir de **sources énergétiques renouvelables à 100%**. L'électricité produite à partir de l'énergie nucléaire n'étant plus une option pour couvrir la demande.
- 8 Prendre en compte l'empreinte **CO₂ des technologies et produits utilisés** et donner la priorité à la diminution des émissions de ce gaz dans le cadre des processus décisionnels.
- 9 **Privilégier les distances courtes** et, si possible, les parcours à pied, à vélo ou en transports publics; remplacer le trafic motorisé restant par des **véhicules légers et fonctionnant à l'énergie électrique renouvelable**; **renoncer si possible aux transports aériens**.
- 10 Prendre en compte et réduire au minimum les émissions liées à la consommation – en particulier les **émissions grises des biens et services** – au niveau de l'ensemble du processus d'achat; privilégier les investissements financiers neutres sur le plan climatique.
- 11 S'approvisionner principalement auprès de **sources régionales, saisonnières et végétales**. **Empêcher le gaspillage alimentaire**.
- 12 Tenir compte des **émissions grises générées par les matériaux** dans les projets de construction et donner la priorité à leur diminution au niveau des processus décisionnels (voir le Standard Bâtiments de suisseénergie pour les communes/ASIC).